

Le Témoignage du Saint Coran pour nier la Falsification

<"xml encoding="UTF-8?">

La Question : Quelle le point de vue du Noble Coran à propos
? de la falsification



La Réponse : Le Verset de Protéger du Saint Coran prouve que le Coran est un Livre qu'il a été
.révélé de la part de Dieu, qu'il soit glorifié, et IL est en gardien

(وَقَالُوا يَا أَيُّهَا الَّذِي نُزِّلَ عَلَيْهِ الذِّكْرُ إِنَّكَ لَمَجْنُونٌ لَوْ مَا تَأْتِ بِنَا بِالْمَلَأِكَةِ إِن كُنْتَ مِنَ الصَّادِقِينَ مَا نُنْزِلُ الْمَلَأِكَةَ إِلَّا بِالْحَقِّ وَمَا كَانُوا إِذًا مُنْظَرِينَ إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا الذِّكْرَ وَإِنَّا لَهُ لَحَافِظُونَ) (1).

Et ils (les mecquois) disent: «O toi sur qui on a fait descendre le Thîkr (le Coran), tu es " certainement fou! (6) Pourquoi ne nous es-tu pas venu avec les Anges, si tu es du nombre des véridiques? » (7) Nous ne faisons descendre les Anges qu'avec la vérité; et alors, il ne leur sera pas accordé de répit [à ces impies]. (8) En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien. "

Le but de Thîkr par la preuve de « on a fait descendre » et « Nous faisons descendre », est le

Saint Coran. Les Polythéistes, ont invoqué de trois prétextes sur le Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), que le Saint Coran fait allusion à ces trois prétextes et les critique :

1) Ce que : Le Prophète Muhammad (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), acquiert le Coran d'une personne inconnue.

L'expression « on a fait descendre le Thîkr (le Coran) » en forme de passif, souligne à cette prétexte.

2) Ce que : Le Prophète Muhammad (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), est distrait et il n'a pas valeur et validité ce qu'il acquiert de Saint Coran et le cite, et nous ne sommes pas en sécurité de cette question que ses pensées et ses imaginations peuvent avoir un rôle dans le Noble Coran.

3) C'est que s'il dit la vérité que les Anges descendent sur Lui et portent la Révélation, pour quoi il les n'apporte pas auprès d'eux ?

La Révélation Divine a répondu à ces trois difficultés. Tout d'abord, on va répondre en bref, aux difficultés 2 et 3, et puis nous passons à la première question.

La deuxième question est nié par le texte et préciser de verset qu'il dit : " c'est Nous qui avons fait descendre le Coran ", et il précise que celui qui fait descendre le Coran est Dieu et non pas autre personne.

Et la troisième question est nié par ces mots que : " Nous ne faisons descendre les Anges qu'avec la vérité; et alors, il ne leur sera pas accordé de répit [à ces impies]. "

Mais il a répondu à la première question de cette façon que, Allah est le Gardien du Saint Coran de chaque falsification et aucune chose ne peut pas vaincre sur la Volonté Divine.

Par conséquence, aucune des probabilités qu'ils sont dites dans la commentaire du mot « Gardien » dont le but est : garder de prétextes, garder dans la Table Gardée et aussi garder dans la poitrine du Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille) et l'Imam après

Lui, ce n'est pas correct. Puisque, la difficulté de ceux qui prétextent n'est pas proposée dans le verset, donc ce n'est pas nécessité de répondre du Saint Coran.

Garder dans la Table Gardée et aussi garder dans la poitrine du Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), n'a pas aucune relation avec les protestations des polythéistes, car la difficulté a été basée sur l'accusation de fou au Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), qui ce n'est pas séparé du mélange d'autre que la Révélation au moment de proclamer. La réponse à cette question qu'il est gardé dans la Table Gardée ou comme ça, ne peut pas déraciner cette difficulté, donc la parole droite et sans doute, c'est que Dieu, qu'IL soit exalté, annonce qu'IL est le Gardien du Saint Coran à tous les étapes, et croire en diminuer du Coran est en contradiction avec cet Engagement Divin.

S'il est dite que : Dans ce même verset aussi qu'il est une partie du Saint Coran, c'est produit la falsification, donc prouver à ce verset n'est pas correcte.

La Réponse : La Place de la discussion de la falsification, est dans les versets du Califat et l'autorité des Saints Imams d'Ahl Ul-Bayt (que la paix soit sur eux) ou les versets des statuts comme le verset de Lapidation ou allaiter et comme ça. Mais dans ces versets, les musulmans .sont unanimes de ne pas se produire la falsification

: Le Verset de nier du Faux

Allah, qu'IL soit exalté, décrit le Saint Coran comme un Livre Puissant qu'aucune chose ne peut .[pas vaincre sur Lui, et aucun faux ne l'atteint pas[d'aucune part

(...) وَإِنَّهُ لَكِتَابٌ عَزِيزٌ لَا يَأْتِيهِ الْبَاطِلُ مِنْ بَيْنِ يَدَيْهِ وَلَا مِنْ خَلْفِهِ (2).

Ceux qui ne croient pas au Rappel [le Coran] quand il leur parvient... alors que c'est un Livre " puissant [inattaquable]; (41) Le faux ne l'atteint [d'aucune part], ni par devant ni par derrière: " (c'est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange. (42

: La preuve de ce verset dépend de dire quelques points

Premièrement : Le but de Thikr (Rappel) dans ce verset est le Noble Coran, par le témoignage de ce que, à la suite de Thikr (Rappel), IL a dit qu'il est un Livre puissant [inattaquable]. Dans plusieurs versets Coraniques aussi, le but de l'expression de Thikr (Rappel) est le Noble Coran, : comme les versets suivants

(نُزِّلَ عَلَيْهِ الذِّكْرُ) (3)

" (O toi sur qui on a fait descendre le Thikr (le Coran "

(إِنَّهُ لَذِكْرٌ لَكَ وَلِقَوْمِكَ) (4)

C'est certainement un rappel [le Coran] pour toi et ton nation. " "

en vérité) est supprimé, par exemple : Ceux qui ne croient) إِنَّ Deuxièmement : Le prédicat de pas au Rappel [le Coran] quand il leur parvient.

Troisièmement : Le faux est devant le droit. Le droit est solide, ferme et invincible, mais le faux a une parade, mais à la fin, il est vaincu. Et l'exemple du droit et du faux est comme l'eau et la mousse, que Dieu, qu'IL soit exalté, a dit que : Ainsi Allah représente en va, au rebut, tandis que [l'eau et les objets] utiles aux hommes demeurent sur la terre. Ainsi Allah propose des paraboles. (5)

Le Saint Coran est sur le droit et juste, dans ses sens, ses Significations, ses Statuts éternels et ses sciences et ses connaissances et ses fondements, et il est d'accord avec la Nature, et aussi ses prédictions n'ont pas le mensonge et le faux. Il est loin de contradiction dans les : décrets et informations, selon le verset Coranique

(لَوْ كَانَ مِنْ عِنْدِ غَيْرِ اللَّهِ لَوَجَدُوا فِيهِ اخْتِلَافًا كَثِيرًا) (6)

Ne méditent-ils donc pas sur le Coran?) S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient) " certes maintes contradictions! "

Donc, ainsi que le Saint Coran est sur le droit et juste en vue du contenu et sens, il est juste aussi en vue de forme et du mot et la falsification ne trouve pas la voie dans ce Livre. Et le défunt Tabarçi a dit à ce propos que : Il n'y a pas aucune contradiction, ni dans ces mots, ni dans ces informations et ses nouvelles, ni il est en contradiction avec quelque chose, ni il est : diminué quelque chose d'en. (7) Ce qui le confirme, c'est avant ce verset que

(وَإِمَّا يَنْزَغَنَّكَ مِنَ الشَّيْطَانِ نَزْغٌ فَاسْتَعِذْ بِاللَّهِ إِنَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ) (8)

Et si jamais le Diable t'incite (à agir autrement), alors cherche refuge auprès Allah; c'est Lui, " vraiment l'Audient, l'Omniscient. "

Il est, peut-être une allusion à ce que, parfois il se vint à l'idée que peut-être sa religion sera vaine et fautive, et donc Dieu, qu'IL soit exalté, lui a ordonné de chercher refuge auprès Allah; c'est Lui, vraiment l'Audient, l'Omniscient.

En bref, affecter le sens du verset de « nier du Faux », à l'apparition de la différence et la contradiction sur les statuts et les décrets Coraniques, et d'être le mensonge ses informations et ses nouvelles, n'a pas aucun aspect. Le Saint Coran est loin et protégé de chaque faux que .le détruit et il est nouveau et succulent pour toujours, et il ne devient pas vieux et immortel

: Le Verset de recueillir et réciter du Saint Coran

Il est raconté que au moment de descendre du Noble Coran, le Messenger d'Allah (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), a récit plus rapide et en hâte afin d'apprendre bien par : son cœur. L'Ange de la Révélation a descendu et prohibe lui de cet acte

(لَا تُحَرِّكْ بِهِ لِسَانَكَ لِتَعْجَلَ بِهِ إِنَّ عَلَيْنَا جَمْعَهُ وَقُرْآنَهُ فَإِذَا قَرَأْنَاهُ فَاتَّبِعْ قُرْآنَهُ ثُمَّ إِنَّ عَلَيْنَا بَ?آنَهُ) (9).

Ne remue pas ta langue pour hâter sa récitation: (16) Son rassemblement (dans ton coeur et " sa fixation dans ta mémoire) Nous incombent, ainsi que la façon de le réciter... (17) "

.Donc recueillir, garder et l'explication est sur Dieu, qu'IL soit exalté

Dans un autre verset, IL a cautionné que Son Altesse n'oublie : pas Le Saint Coran et IL a dit que

(سَنُقَرِّئُكَ فَلَا تَنْسَى إِلَّا مَا شَاءَ اللَّهُ إِنَّهُ يَعْلَمُ الْجَهْرَ وَمَا يَخْفَى) (10)

Nous te ferons réciter (le Coran), de sorte que tu n'oublieras (6) que ce qu'Allah veut. Car, IL " connaît ce qui paraît au grand jour ainsi que ce qui est caché. (7) "

Ce sont des versets qu'on peut argumenter en eux, pour l'immunité du Saint Coran de la Falsification. Il y a une exception dans ce dernier verset (que ce qu'Allah veut), comme : l'exception qu'il est à la fin de verset suivant

(وَأَمَّا الَّذِينَ سُعِدُوا فَفِي الْجَنَّةِ خَالِدِينَ فِيهَا مَا دَامَتِ السَّمَاوَاتُ وَالْأَرْضُ إِلَّا مَا شَاءَ رَبُّكَ عَطَاءٌ غَيْرَ مَجْذُوذٍ) (11)

Et quant aux bienheureux, ils seront au Paradis, pour y demeurer éternellement tant que " dureront les cieux et la terre - à moins que ton Seigneur n'en décide autrement - c'est là un don qui n'est jamais interrompu. "

Il est évident que, les bienheureux seront éternellement au Paradis, et la preuve et le témoin de cette question est la fin de verset : c'est là un don qui n'est jamais interrompu. A la fois, ce n'est pas de telle sorte que, le sujet soit hors de Main de Dieu, IL est Puissant et IL a le Pouvoir de violer de demeurer dans le Paradis. (12)

1) Le Saint Coran, 15 : 6-9.

2) Le Saint Coran, 41 : 41 et 42.

3) Le Saint Coran, 15 : 6.

4) Le Saint Coran, 43 : 44.

5) Le Saint Coran, 13 : 17.

6) Le Saint Coran, 4 : 82.

7) Majma' al-Bayan, Vol. 9, P. 15.

8) Le Saint Coran, 41 : 36.

9)Le Saint Coran, 75 : 16-19.

(10 Le Saint Coran, 87 : 6-7.

(11 Le Saint Coran, 11 : 108.

(12 Les aspects des Croyances Chiïtes, P. 158